

De la rencontre entre Kavakure et les Burundais du Benelux

@rib News, 20/12/2012 COMMUNIQUE DE PRESSE Le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale a rencontré les Burundais résidant en Belgique, au Pays Bas et au Luxembourg Samedi, 15/12/2012 Samedi 15 décembre 2012, dans les enceintes de l'Église Saint Curé d'Ars, Son Excellence Monsieur Laurent KAVAKURE, Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, a eu des entretiens avec les Burundais résidant en Belgique, au Pays-Bas et au Luxembourg. La rencontre avait été sollicitée bien auparavant par les nouvelles autorités de l'Ambassade du Burundi près les Etats du Benelux et l'Union Européenne avec résidence à Bruxelles, avec pour objet la prise de contact entre les nouveaux diplomates et la communauté burundaise, le partage de vues sur la marche commune à faire durant l'année 2013 sur les chantiers de réconciliation et de reconstruction nationale du Burundi.

Les activités ont débuté par un mot de bienvenue de son excellence Monsieur NDAYISENGA Félix, Ambassadeur du Burundi à Bruxelles qui, après avoir présenté les diplomates et le personnel de l'Ambassade, a rappelé le principe de redevabilité auquel les responsables de l'Etat sont désormais soumis dans l'exercice de leurs responsabilités, le rendre compte de leurs actions vis-à-vis du Gouvernement et de la population. Définissant les défis propres au Burundi dont ceux de la division et de la pauvreté, il a invité le personnel de l'Ambassade au respect du prescrit dudit principe de redevabilité, et a promis aux membres de la diaspora burundaise de travailler en les associant, les invitant à leur tour à se préparer à contribuer aux efforts de réconciliation et de reconstruction nationales. Il leur a donné rendez-vous à l'ambassade de janvier 2013 pour élaborer ensemble un plan d'actions conjoint 2013, les encourageant à dépasser les barrières de méfiance entre groupes ethniques et/ou politiques. Il a enfin déclaré les portes de l'Ambassade ouvertes à tous les Burundais. Une vidéo des réalisations du cinquantenaire de l'Indépendance du Burundi a été diffusée par la suite visionnée et informant les membres de la diaspora des réalisations de la population burundaise à travers les travaux communautaires, province par province. La diaspora a pu apprécier combien les Burundais travaillent unis, avec leurs propres efforts, pour la réalisation des œuvres tant publiques que privées. Elle a apprécié également la simplicité avec laquelle les plus hautes autorités de la République se donnent, coude à coude avec la population. Son Excellence Monsieur le Ministre Laurent KAVAKURE a alors embrayé pour demander aux Burundais de la diaspora de redoubler d'effort, et faire des initiatives en faveur du développement socio-économique du pays. Il a signifié que le Gouvernement du Burundi accorde beaucoup d'importance à sa diaspora, et donne pour preuve la création, au sein du Ministère sous sa responsabilité, d'un département chargé des affaires de la diaspora. Explicitant les avancées des institutions burundaises en matière de bonne gouvernance et d'efficacité, il en a pris quelques modèles de performance, notamment la Force de Défense Nationale qui fait la fierté de l'Échelle tant nationale qu'internationale, les bons scores de classement en matière de lutte contre la corruption et de réformes. Il a explicitement montré le rôle déterminant joué par l'Office Burundais des Recettes (OBR) et l'Agence de Promotion des Investissements (API). Il a enfin briefé la diaspora sur l'état d'avancement du processus de mise en place des mécanismes de la justice transitionnelle, avant d'inviter tous les participants à prendre effet et cause des efforts accomplis par le Gouvernement et d'en faire écho dans leur entourage, les encourageant à être de vrais ambassadeurs du Burundi. S'en est suivi alors un échange des plus conviviaux, les membres de la diaspora exprimant leurs engagements, contributions, soucis et doutes ayant rapport avec les différents aspects de la vie nationale. Il a été notamment exprimé le souci de voir les passeports burundais octroyés au niveau des Ambassades l'exonération des biens personnels pour un Burundais qui décide de retourner au Burundi, le personnel de l'Ambassade se montrant présent lors des événements familiaux de la diaspora, etc. S.E. Monsieur le Ministre Laurent KAVAKURE a rassuré que le souci lié aux passeports sera bientôt levé, a promis que des facilités en rapport avec l'exonération seraient demandées au cas par cas en collaboration avec les services de l'Ambassade dans les limites de ce que permettent les règlements de l'OBR. Il a demandé avec insistance aux membres de la diaspora de dépasser les penchants divisionnistes qu'ils soient fondés sur les origines ethnique, régionale ou sur l'appartenance politique. Et comme pour clôturer l'année 2012 en beauté et fêter l'année 2013 qui s'annonce, un verre d'amitié et de fraternité de joie aux visages. Fait à Bruxelles, le 18 décembre 2012 NDAYISENGA Félix Ambassadeur